

**CADRE DE RESULTATS STRATEGIQUES
DU CLUSTER « PAUVRETE ET GENRE »**

Décembre 1999

Programmes/Projets	Personnes concernées
SEN/97/003 « Programme Elargi de Lutte contre la Pauvreté »	
Sous Programme 1 « Appui à l'amélioration des revenus des populations »	Amadou DIENG Coordonnateur National Ousmane SANE - Expert-Conseiller
Sous Programme 2 « Amélioration des conditions de vie des populations » « Volet SIDA »	Mamadou DIOUF- Coordonnateur National Abdoulaye SOW - Expert-Conseiller Dr. Ibra NDOYE – Coordonnateur PNLs
Sous Programme 3 « Appui à l'amélioration et à la gestion de l'espace rural de Bambej »	Falilou MBACKE GUEYE Coordonnateur National Aldiouma CISSE – Expert-Conseiller
Sous Programme 4 « Promotion économique des Femmes »	Ndèye Soukèye GUEYE Coordonnateur National Aïcha NIANG WANE – Expert Conseiller
Sous Programme 5 « Etablissement d'une capacité de coordination et de pilotage du PLP »	Aboubacry Demba LOM – MEFP/DP Ibrahima BA – Expert-Conseiller
RAF/96/033 « Réseau Afrique 2000 » SEN/95/G51 « Petites Subventions FEM »	Amadou Oumar WANE – Coordonnateur
INT/92/017 « Initiatives locales – LIFE »	Bachir GAYE - Coordonnateur
RAF/95/009 - "Renforcement Société Civile"	Thierno KANE - Coordonnateur
SEN/96/001-SEN/96/CO1 - "FDL Kédougou"	Makhtar FALL - Coordonnateur

(*) OBJECTIF N°2 Eradiquer l'extrême pauvreté et réduire substantiellement la pauvreté générale					
Sous-objectif 1 : Promouvoir un développement axé sur la lutte contre la pauvreté et la réduction de la vulnérabilité					
Domaines stratégiques d'intervention	Effets		Produits		Partenariat
	Effets recherchés	Indicateurs	Produits recherchés	Indicateurs	
Promotion de plans et de politiques de lutte contre la pauvreté dotés de ressources financières adéquates	Cohérence et efficacité des politiques et interventions pour une meilleure coordination et mobilisation des ressources pour la lutte contre la pauvreté	<p>. Un Plan National de Lutte contre la Pauvreté servant de référence à tous les intervenants</p> <p>. Un mécanisme de coordination du Programme de Lutte contre la Pauvreté fonctionnel et efficace</p> <p>. Mise en œuvre de politiques sociales garantissant la couverture des besoins sociaux essentiels des populations</p> <p>.% du budget national affecté aux services sociaux essentiels avec comme objectif le 20/20.</p>	<p>Mécanisme national de pilotage du PLP opérationnel</p> <p>Une stratégie de communication définie et mise en œuvre</p> <p>Une table ronde des bailleurs de fonds sur la pauvreté organisée</p> <p>Un portefeuille d'études stratégiques dont une étude sur le niveau d'allocation du budget et de l'APD aux services sociaux de base et sur la structure des dépenses au niveau de ces secteurs visés</p> <p>Accès du Sénégal à l'éligibilité des pays pauvres très endettés</p>	<p>- Secrétariat technique opérationnel - Nombre de comités régionaux (10 d'ici juin 2000)</p> <p>PLP opérationnel dans plusieurs communautés rurales et communes</p> <p>Document de stratégie validé</p> <p>Supports médiatiques produits (films, émissions radios, presses écrite et parlée)</p> <p>Montant des ressources mobilisées</p> <p>Nombre de réunions consultatives organisées Gouvernement – Bailleurs de fonds</p> <p>Document de l'étude 20/20 disponible. Données utilisées comme base de référence par les acteurs au développement</p> <p>Un bulletin semestriel d'information et d'analyse sur la pauvreté</p> <p>Déclaration de politique du pays</p> <p>Rapport de l'étude sur le transfert des dividendes de la dette aux services sociaux de base</p>	<p>Le Comité d'Orientation et de Coordination (COC) mis en place en Déc.98 grâce à l'appui du PNUD regroupe tous les partenaires nationaux (Gouvernement, Collectivités Locales, Sociétés Civiles, Secteur Privé) et les partenaires multilatéraux et bilatéraux et Système Nations Unies).</p> <p>Le PNUD appuie l'organisation des tables rondes et des consultations sur le financement du Programme National de Lutte contre la Pauvreté, la mobilisation des ressources et appuie le Gouvernement dans la coordination du suivi de la lutte contre la pauvreté</p> <p>Le PNUD et l'UNICEF appuient la réalisation de l'étude 20/20</p>
Appui au suivi de la pauvreté incluant la collecte de données désagrégées et incorporant l'évaluation participative	Connaissance améliorée et appropriation des données sur la pauvreté par les acteurs de développement	Rapport sur l'état de pauvreté et consultation nationale	<p>Observatoire des conditions de vie des ménages créé et fonctionnel</p> <p>Profil de pauvreté mis à jour</p>	Disponibilité et diffusion du rapport sur la pauvreté	

(*) Les titres et les numéros d'ordre sont ceux tirés du CRS global

<p>Renforcement des capacités des gouvernements et des groupes vulnérables à prendre des mesures préventives et réduire l'impact d'épidémies telles que le VIH-SIDA.</p>	<p>Contenir la progression de la pandémie du VIH-SIDA</p>	<p>Maintien du taux de prévalence à un niveau strictement inférieur à 3%</p> <p>Financement du PNLS assuré</p>	<p>Programmes IEC exécutés</p> <p>Prise en charge des personnes atteintes améliorée</p> <p>Budget PNLS exécuté</p>	<p>Nombre de personnes formées</p> <p>Nombre de séances de sensibilisation organisées</p> <p>Nombre de personnes prises en charge</p> <p>Rapport d'exécution validé par les intervenants</p>	<p>Pour faciliter la coordination des différentes actions menées avec l'appui des partenaires au développement, le gouvernement a mis en place un mécanisme de coordination la « Commission Mixte de Suivi et de Coordination du Programme Sida ».</p> <p>Elle regroupe les Organismes du Système des Nations Unies, les Bailleurs, ONG intervenant dans la lutte contre le Sida et le Gouvernement.</p> <p>Cette commission est coprésidée par les Ministères de l'Economie, des Finances et du Plan et de la Santé. Le PNUD assure le Secrétariat avec l'Unité de Coordination du programme Sida.</p> <p>En plus de ce mécanisme, il y a le groupe thématique ONUSIDA qui regroupe les six agences du système des Nations Unies (PNUD, FNUAP, Banque Mondiale, UNESCO, OMS, UNICEF). Le PNUCID vient d'être admis comme septième membre.</p> <p>Le Groupe élargi au BIT, UNIFEM et à la FAO est présidé par l'OMS.</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

OBJECTIF N°2 (suite)

Sous-objectif 2 : Promouvoir les moyens d'existence des pauvres à travers le renforcement de leur auto-organisation et l'accès aux biens et aux ressources

Domaines d'intervention stratégiques	Effets		Produits		Partenariat
	Effets recherchés	Indicateurs	Produits recherchés	Indicateurs	
Accès des pauvres aux services de base	Amélioration des conditions de vie et gestion participative par les populations des infrastructures de base	<p>Nombre d'infrastructures de base créées et accessibles aux populations.</p> <p>Compétences de gestion exercées par les organisations communautaires de base</p>	Infrastructures de base réalisées dans les sites d'intervention du programme PNUD/FENU. Programme de formation élaboré et mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes de faisabilité - Nombre d'infrastructures réalisées - Nombre de séances de formation organisées - Utilisation approche HIMO pour réalisation infrastructure - Document de factibilité 	<p>Banque Mondiale met en œuvre le PNIR et le FIS en zone rurale</p> <p>PNUD intervient dans le renforcement des capacités des collectivités locales et des OCB.</p> <p>FENU finance les infrastructures de base</p> <p>UE : met à disposition un fonds pour le financement des micro réalisations</p> <p>BAD à travers le programme de promotion économiques des femmes</p>
Promotion de l'entrepreneuriat et de l'accès des pauvres aux services de micro-finance.	Esprit d'entrepreneuriat développé chez les femmes et les jeunes	<p>Nombre de nouveaux entrepreneurs nationaux</p> <p>Taux d'accroissement des revenus par tête d'habitant</p> <p>Taux de réduction du chômage.</p> <p>Un mécanisme visant à stimuler l'emploi</p> <p>Existence d'outils qui stimulent l'emploi et la génération de revenus</p>	<p>Une stratégie de promotion de MPE approuvée et lancée.</p> <p>Ligne de crédit opérationnel</p> <p>MPE créées et développées</p> <p>Banque de données par filière disponible et accessible aux populations</p> <p>Services d'appui pour le développement de l'emploi et d'activités génératrices de revenus</p>	<p>Document de stratégie validé</p> <p>Nombre de MPE créées et développées.</p> <p>Montant des crédits alloués</p> <p>100 MPE créées par an</p> <p>Utilisation effective, banque de données</p> <p>-20 Plans d'affaires initiés par les femmes et exécutés par an</p> <p>-25 Opérateurs économiques volontaires identifiés par an</p>	<p>Banque Mondiale assure le pilotage du Programme de soutien et d'Appui aux Organisations Paysannes (PSAOP) et le PMIA ACIDI assure le pilotage du programme relatif à ECOPOP</p> <p>ONUDI, BIT, Agences coopérantes du programme Gouvernement : Ministères de l'Artisanat, de l'Emploi, de l'Industrie et Agriculture .</p> <p>Gouvernement/Ministère de la Famille assure la tutelle de la coordination avec les ONGs : CONGAD, FONG) USAID appuie le renforcement des capacités des ONGs en même temps que BM, Pays-Bas, Mission Française de Coopération et PNUD</p>
Appui d'une auto-organisation des pauvres dans divers contextes urbains et ruraux, tels que dans le cadre d'organisation communautaires, de syndicats ouvriers, d'associations d'agriculteurs, de partis politiques	Développement des capacités d'auto-organisation et de gestion des catégories défavorisées	Nombre de nouvelles structures associatives performantes	Associations et groupements socio-professionnels formés, organisés et mieux gérés	Nombre d'associations socio-professionnelles	

OBJECTIF N° 4 : Parvenir à l'égalité des genres et promouvoir la condition des femmes, en particulier par leur habilitation
Sous-objectif 1 : Egalité des genres dans les processus décisionnels à tous les niveaux

Domaines stratégiques d'intervention	Effets		Produits		Partenariat
	Effets recherchés	Indicateurs	Produits recherchés	Indicateurs	
* Appui de politiques et de cadres juridiques favorables à l'égalité des genres	<p>Levée de toutes formes de discriminations à l'égard des femmes : discrimination dans les textes législatifs et réglementaires et dans les faits</p>	<p>Nombre de discrimination identifiées par l'observatoire sur les droits de la femme et corrigées par des dispositions législatives et réglementaires</p>	<p>Textes de lois émanant de l'étude sur l'harmonisation de la législation nationale par rapport à la CEDAW adoptés, diffusés et appliqués</p>	<p>20 séances d'information sur les droits de la femme réalisées Dispositions juridiques mises en œuvre Observatoire sur les droits de la femme comme instance d'alerte</p>	<p>Le Gouvernement a mis en place un Comité Consultatif National chargé de proposer, de conseiller et d'assister sur les questions ayant trait à la promotion du statut de la femme.</p> <p>Le Réseau informel des bailleurs de fonds Femme et Développement intervient dans le domaine de la promotion de la femme : Présidence du Secrétariat : assurée par l'UNIFEM. Le Réseau des femmes parlementaires et la Commission juridique de l'Assemblée Nationale agissent comme groupes de pression pour le vote des lois proposées</p> <p>Observatoire sur les droits de la femme comme instance d'alerte : -PNUD : rôle clé dans la mobilisation des ressources et de coordination des actions menées par les autres agences - Implication de l'Association des Femmes Juristes, des organisations de femmes, des ONGs. -FNUAP dans le cadre de son programme « Genre et Population ».</p>
	<p>Meilleure prise en charge des disparités de genre dans la définition et la mise en œuvre de politiques et programmes de développement</p>	<p>Programmes sectoriels prenant en compte l'équité de genre</p>	<p>Formateurs formés en Genre et Développement : 14 agents du MFASSN et de 11 points focaux « femmes » désignés dans les ministères techniques ci-après : Santé, Education nationale, Education de base, Justice, Environnement, Agriculture, Elevage, Commerce, MEFP, Communication, Pêche maritime.</p> <p>40 Parlementaires formés sur l'approche Genre</p>	<p>Nombre de structures disposant de formateurs formés 120 personnes formées par an 10 domaines de formation réalisés</p> <p>Nombre de séances de formation Nombre de parlementaires formés</p>	
* Appui à la mise en œuvre de plans d'action nationaux pour la promotion de la femme	<p>Amélioration du statut économique et social de la femme</p>	<p>Pourcentage des femmes ayant un accès direct aux facteurs de production et aux ressources financières</p>	<p>128 organisations de femmes et de jeunes filles appuyées et plus performantes</p>	<p>Nombre d'organisations</p>	

OBJECTIF N° 4 : Parvenir à l'égalité des genres et promouvoir la condition des femmes, en particulier par leur habilitation					
Sous-objectif 1 : Egalité des genres dans les processus décisionnels à tous les niveaux					
<i>Domaines stratégiques d'intervention</i>	Effets		Produits		Partenariat
	Effets recherchés	Indicateurs	Produits recherchés	Indicateurs	
	Accroissement de la capacité d'intervention des structures institutionnelles en charge de la promotion du statut de la femme	Programmes des structures institutionnelles mieux élaborés	Agents du MFASSN et leaders des organisations formés dans 9 domaines : (Genre et développement, Techniques de négociation et de lobbying ; méthodes participatives ; techniques d'information d'éducation et de communication (IEC) ; développement organisationnel ; gestion des projets ; droits de la femme)	Nombre de sessions de formation Nombre de personnes formées	Concertation PNUD/UNICEF/OMS pour appuyer les actions de sensibilisation allant dans le sens de la sensibilisation sur la scolarisation des filles et la santé reproductive
* Renforcer la capacité des organisations défendant les intérêts des femmes et promouvoir le plaidoyer pour la femme	Accroissement de la capacité autonome d'intervention des organisations et réseaux défendant les intérêts des femmes	Organisation de femmes fonctionnelles disposant d'un réseau d'informations économiques et prenant des initiatives d'auto-développement Dissémination des connaissances et capacités	Capacité de 10 organisations et réseaux renforcée en : - techniques de négociation et de lobbying - sur les droits de la femme - sur l'équité de Genres et Egalité des sexes	Nombre d'organisations et réseaux bénéficiaires par an 100 femmes formées par an	Comité consultatif de la femme Réseau des femmes parlementaires